



# AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a présenté et adopté un projet de règlement numéro 133-2020 lors de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2019, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Le projet de règlement concerne l'adoption du règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 7 janvier 2020 à 20 h, au bureau municipal, 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest.

Ce règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

**DONNÉ À** Saint-Roch-Ouest, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019.

Sherron Kollar,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale et secrétaire-trésorière* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le mardi 10 décembre janvier 2019.

Signé à Saint-Roch-Ouest, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019.

Sherron Kollar,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière